

COMMUNE DE VILLARZEL

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

plan de détail ■ "zone village A"

Approuvé par la Municipalité de Villarzel dans sa séance du 29.04.2019

Le Syndic : Max BLASER
La Secrétaire : Claire-Lise BONJOUR

Soumis à l'enquête publique du 11 mai au 09 juin 2019

Le Syndic : Max BLASER
La Secrétaire : Claire-Lise BONJOUR

Adopté par le Conseil général de Villarzel dans sa séance du 23.09.19

Le Président : Joseph Pfander
La Secrétaire : Brigitte Dürscheloge

Approuvé par le Département de Fribourg, le 9. JUIN. 2020

La Cheffe du Département :

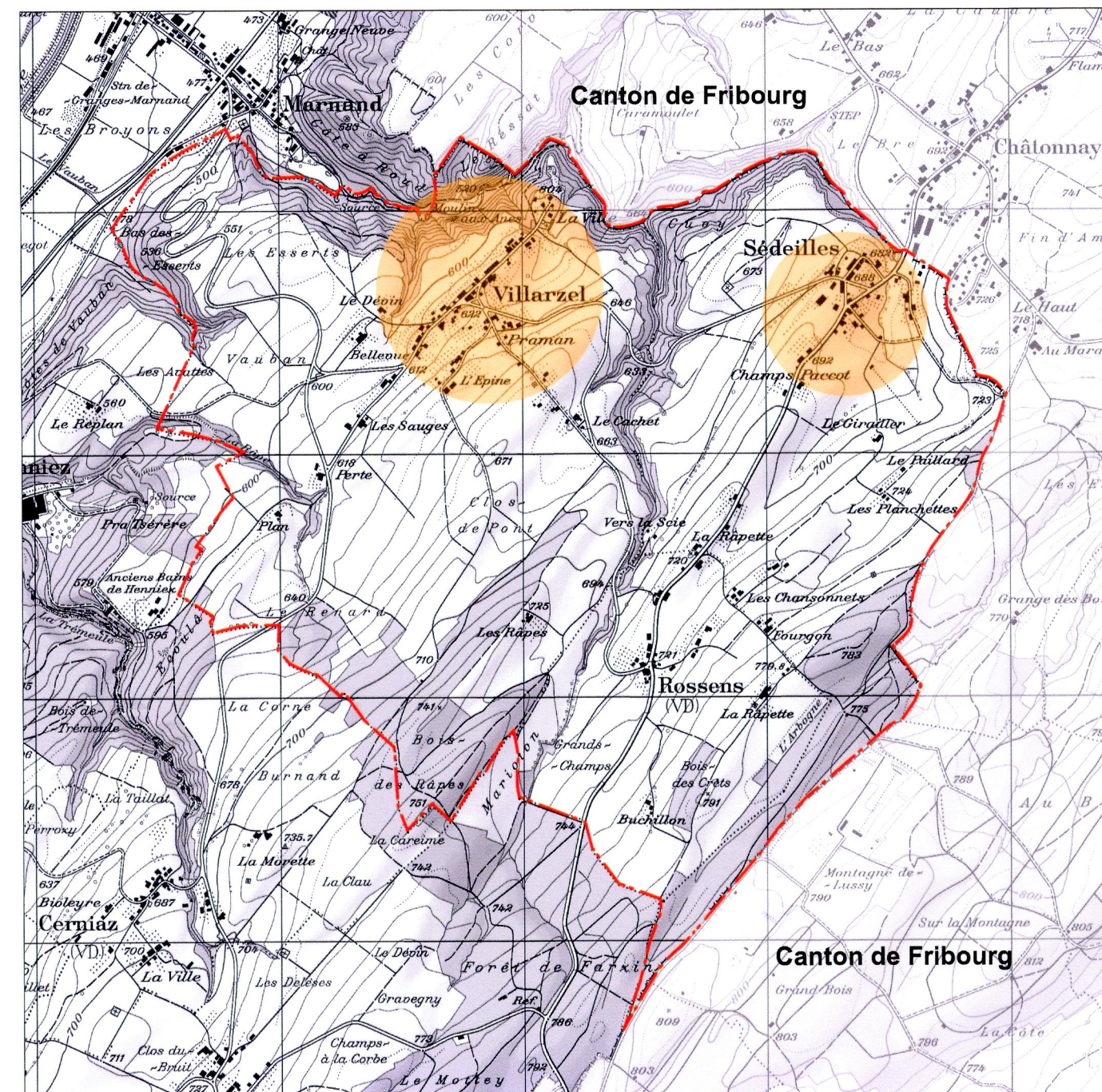
Entrée en vigueur constatée par le Service compétent, le 9. JUIN. 2020

CEI valloiton et chandard SA architectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 CP 6328 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@ceipartners.ch
15061 PG D07 D0

SITUATION

échelle 1:25'000

Coordonnées moyennes : 2'559'750 / 1'177'620



Établi sur la base du plan cadastral fourni en avril 2019, par :

NPPR Ingénieurs et géomètres SA
Nicod - Perrin - Paisard - Rey
Rue du Temple 9 - CP 203
1530 Payerne

Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par

le : 29.04.2019

VILLAGE DE VILLARZEL



LÉGENDE

échelle 1:1'000

périmètre du plan de détail de la zone village A

aire des bâtiments à conserver

aire d'évolution des constructions nouvelles

surface de plancher déterminante

aire d'installations publiques

aire de dégagement

aire des aménagements extérieurs

limite des constructions

bande d'implantation obligatoire

lisière selon constatation de la nature forestière du 26 octobre 2017

(voir plan de constatation de la nature forestière, échelle 1:500)

limite de 10 m à la lisière forestière

à titre indicatif

bâtiment existant

aire forestière

VILLAGE DE SÉDEILLES

